

*Mission du Royaume du Maroc
auprès des Communautés Européennes
Bruxelles*



بعثة المملكة المغربية
لدى المجموعات الأوروبية

بروكسيل

Bruxelles, le 28/12/2006

L'Ambassadeur

Madame la Présidente,

Ayant appris que vous avez essayé de me joindre au début de semaine, j'ai, de mon côté, tenté de vous contacter par téléphone à vos coordonnées bruxelloises sans succès.

Vous souhaitiez certainement discuter des développements récents du phénomène de la migration illégale dans mon pays, notamment après la circulation de plusieurs informations contradictoires concernant la situation des migrants en séjour irrégulier au Maroc.

Le communiqué que vous avez publié dernièrement sur ce sujet, très critique à l'égard de mon pays, m'incite à vous écrire pour vous apporter quelques précisions sur cette question, d'autant plus que nous avons pris l'habitude, depuis plusieurs mois dans le cadre de nos contacts permanents, d'avoir un échange de vues franc et constructif sur toutes les questions d'intérêt commun.

Dans ce cadre, je tiens à porter à votre connaissance les éléments, ci-dessous, concernant l'interception de 238 migrants clandestins originaires de pays subsahariens :

- Suite à des plaintes déposées par les associations de résidents de certains quartiers de la ville de Rabat, les autorités marocaines ont intercepté des migrants en situation irrégulière, tous impliqués dans des affaires de vols, de violence et de prostitution ;
- Neuf organisateurs de trafic des migrants ont été également appréhendés à cette occasion ;
- Aucune personne arrêtée n'est en possession d'un certificat de réfugié délivré par le bureau du HCR au Maroc ;
- Les femmes interceptées à cette occasion, toutes impliquées dans des affaires de prostitution, ont été envoyées à l'hôpital de la ville d'Oujda pour subir des examens médicaux, notamment des tests concernant certaines maladies sexuellement transmissibles ;
- Aucun enfant mineur n'a été intercepté lors de ces opérations ;
- Les autorités marocaines ont confirmé que ces opérations se sont déroulées dans le plein respect des droits de l'Homme et de la dignité humaine ;

- En l'absence de moyens financiers et logistiques pour maintenir ces personnes au Royaume, les autorités marocaines ont proposé aux migrants en situation irrégulière interceptés de choisir entre le retour en Algérie (pays de transit) et le retour dans leur pays d'origine. Ils ont tous préféré de plein gré partir en Algérie, où ils peuvent facilement tenter leur chance pour revenir au Maroc à partir de la plate forme internationale de trafic des migrants africains vers l'Europe, installée à Maghniyya, ville située à quelques kilomètres de la frontière maroco-algérienne ;
- Le développement récent de la migration illégale au Maroc pose, de nouveau, le problème de la perméabilité de nos frontières Est avec l'Algérie et rappelle à la nécessité d'appeler vigoureusement ce pays à assumer pleinement ses responsabilités dans ce domaine ;
- Mon pays, qui se trouve encore une fois de plus entre l'enclume des gouvernements européens et le marteau des associations des droits de l'Homme de tout bord, subit depuis quelques années toute la pression migratoire Afrique-Europe, de part sa position géographique très proche du Continent européen et sa situation de dernier pays de transit ;
- Le Maroc, même avec la meilleure volonté du Monde, ne peut régler seul, avec le peu de moyens dont il dispose, ce problème complexe au centre duquel se trouvent des êtres humains désespérés, capables d'utiliser tous les moyens pour arriver à leur destination finale : l'Europe ;
- Conscient des conséquences tragiques engendrées par l'évolution de ce phénomène, le Maroc a fourni énormément d'efforts ces derniers mois dans ce domaine, notamment pour organiser la Conférence de Rabat ayant pour objectif de trouver des solutions urgentes, concrètes et durables avec la contribution de tous les pays de la chaîne migratoire ;
- Mon pays continue d'œuvrer dans ce sens avec ses partenaires africains et européens aussi bien au niveau bilatéral que sur le plan régional pour éviter des situations explosives, envisageables à tout moment.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire à ce sujet, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma très haute considération.

Madame Hélène Flautre
Présidente de la Sous-commission
des Droits de l'Homme
Parlement européenne - Bruxelles



L'Ambassadeur

Menouar ALEM

Mission du Royaume du Maroc auprès des Communautés européennes
Avenue F. D. Roosevelt, 2 1050 - Bruxelles / Tél. 02 626 34 10 / 14 Fax 02 626 34 34
E-mail : missionmaroc@skynet.be